



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille que :

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, le calendrier des séances ordinaires 2024 du conseil municipal a été adopté à la séance ordinaire du 4 décembre 2023.

Les séances auront lieu au Centre Le Camillois, situé au 157, rue Miquelon, à Saint-Camille, à **19 h**. Les dates déterminées sont les suivantes :

15 janvier
5 février
4 mars
2 avril (mardi)
6 mai
3 juin

8 juillet
12 août
9 septembre
7 octobre
4 novembre
2 décembre

DONNÉ À Saint-Camille, ce 21^e jour de décembre de l'an 2023.

Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 h et 17 h, le 21^e jour du mois de décembre de l'an 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour de décembre 2023.

Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière